



SITE CLASSÉ DÉFILÉ D'ENTRE ROCHE

Date de classement : 25/03/1939

Typologie principale : **GORGES**

Typologies secondaires : **FALAISES. VALLÉE ET SON COURS
D'EAU**

Surface calculée : 30.97 ha

DOUBS

VILLE-DU-PONT
LA LONGEVILLE



Critère de classement : **PITTORESQUE**

Autres protections au titre du paysage :
DEFILE D'ENTRE ROCHE (inscrit)

Sites contigus :
TRESOR ET GROTTES DE REMONOT AUX COMBES (classé)

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :
ZON00041 - VALLEE DU DOUBS ENTRE MONTBENOIT ET MORTEAU:DEFILES D'ENTRE-ROCHES
ET (ZNIEFF de type 2)

1. Cœur du site



FRANCHE-COMTÉ



Préfecture de la Région
de Franche Comté

SITE CLASSÉ DÉFILÉ D'ENTRE ROCHE

LECTURE DU PAYSAGE

Après le Val du Sauget, le Doubs a creusé dans le calcaire un canyon long d'une dizaine de kilomètres. Les méandres marqués associés aux falaises hautes de 20m en amont à 100m de haut donnent à cette portion de vallée un caractère sauvage et parfois spectaculaire.

Sur ce linéaire se succèdent plusieurs sites classés ou inscrits ponctuels ou non, mais qui ne recouvrent pas la totalité de cette séquence particulière, bien marquée entre les deux vastes espaces du Val du Sauget et de la Plaine de Morteau.



2. Falaises en encorbellement

Le site classé du Défilé d'Entre Roche se situe à l'entrée Sud des gorges, en amont. Son périmètre couvre le début des gorges très accidentées et spectaculaires.

L'entrée est marquée, immédiatement par une paroi rocheuse haute d'une vingtaine de mètres avec une partie supérieure en encorbellement en rive gauche.



3. Berges déchiquetées à l'entrée des gorges.

Le Doubs est, lui, encaissé entre des berges rocheuses déchiquetées, puis un méandre très marqué du Doubs forme deux chicanes en amont et en aval qui donnent accès au cœur du site composé du méandre lui-même dégageant un espace large.



4. Effet de chicane

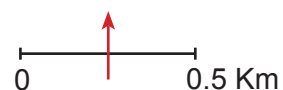


5. Le méandre permet un déploiement de l'espace au cœur du site.

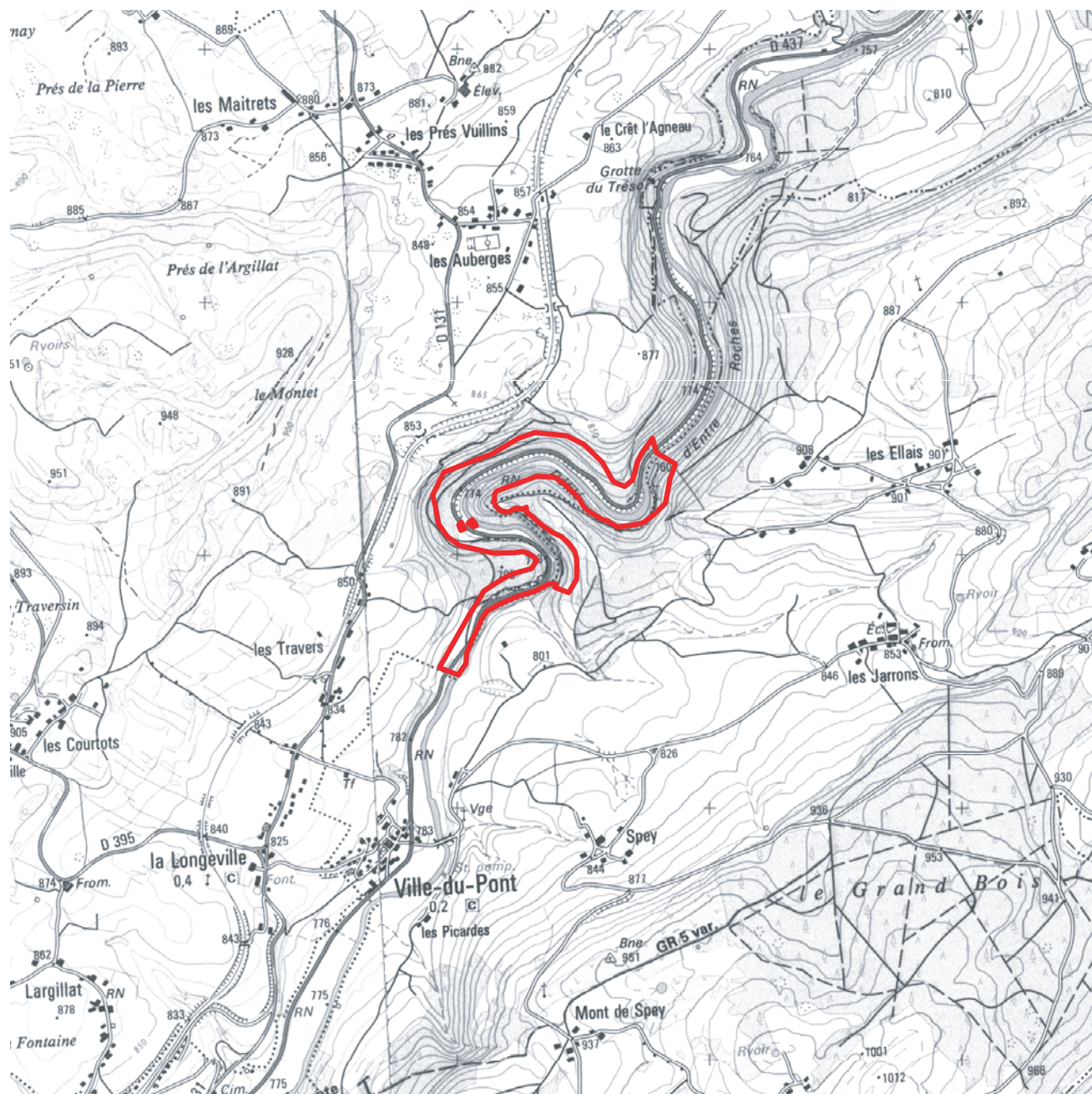
Ce lieu relativement ouvert où le Doubs s'élargit sans s'étaler, marqué par de légers rapides, reçoit une aire d'arrêt et le départ d'un sentier sur chaque rive.

L'effet de corridor est renforcé par la présence de la route qui est le seul passage possible entre l'entrée des gorges et le cœur de ce site. Les perspectives sont fermées par les falaises. Les oppositions brutales d'ambiances, la rudesse des chicanes rocheuses et le déploiement de la rivière contribuent au caractère exceptionnel du lieu.

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2010



le site est doté d'un périmètre cartographié





SITE CLASSÉ DÉFILÉ D'ENTRE ROCHE

SIGNALETIQUE :

La signalétique est peu présente et suffisante.

Un panneau d'information discret est implanté sur une aire d'arrêt aménagée sobrement avec des plantations qui réduisent son impact.

DYNAMIQUE :

L'accès difficile, l'étroitesse de la vallée ne permettent pas d'envisager un usage autre que le passage. Même l'exploitation forestière est difficile.

Un renforcement de l'axe routier pourrait altérer le site.



6. Aire d'arrêt à l'entrée des gorges

BILAN

La seule contrainte sur le site est la route, qui est aussi le moyen de découverte principal, les sentiers étant quasiment inexistants.

Les possibilités d'arrêt, peu nombreuses, pourraient être améliorées et les liaisons avec le Plateau valorisées. L'aire d'accueil au cœur du site, bien adaptée, est masquée par des écrans naturels de plantations. Les falaises ont été dégagées en rive droite lors de l'aménagement de cette aire, en 1999. La position de ces zones doit être définie à l'échelle de la vallée ; dans cette éventualité, la justification de l'arrêt sous les roches en entrée sud doit être étudiée.



7. Une entrée de site à requalifier.